



Volume 6 n° 1 Janvier 2010

## Contenu

**Autobus prêts à être utilisés aux Jeux olympiques**

**Question?**

**Message du ministre des Transports, Denis Landry**

**Service 511 d'information des voyageurs**

**Saviez-vous que?**

**« Si vous n'êtes pas à la table, vous êtes sur le menu »**

**Groupe de travail sur la politique concernant les poids et les dimensions des véhicules**

## Autobus prêts à être utilisés aux Jeux olympiques



Deux autocars qui seront utilisés aux Jeux olympiques de 2010 en Colombie-Britannique ont reçu l'approbation de la Section de l'application des lois sur les véhicules utilitaires du ministère de la Sécurité publique.

Les autobus ont été inspectés afin d'être conformes aux critères de sécurité de l'Amérique du Nord de la Commercial Vehicle Safety Alliance.

En plus de faire une inspection biannuelle des véhicules motorisés, la Section de l'application des lois sur les véhicules utilitaires a étendu ses services pour y inclure une inspection et des mesures proactives pour les autocars. Cette année, la section a inspecté 70 autobus dans diverses régions de la province.

<http://www1.gnb.ca/cnb/multimedia/display-f.asp?ID=2245&num=1>

## Question?

**Faites-nous parvenir un courriel à notre adresse électronique particulière pour les camionneurs!**

[special.permits@gnb.ca](mailto:special.permits@gnb.ca)



## Message du ministre des Transports, Denis Landry



Je désire per un aperçu de deux projets majeurs au Nouveau-Brunswick.

Je suis heureux d'avoir déposé le troisième budget de capital record consécutif du ministère des Transports. Au total, 439,3 millions de dollars seront investis dans les routes, les ponts et les traversiers de la province durant la prochaine année.

Le budget de cette année porte à plus de 1,3 milliard de dollars les sommes investies dans le réseau de transport de la province au cours des quatre dernières années.

Voici quelques faits saillants du budget de 439,3 millions de dollars :

- 126,7 millions pour la construction et la réfection de routes provinciales;
- 83,3 millions pour la construction et l'amélioration de ponts et de traversiers;
- 97,5 millions pour un certain nombre de projets sur le réseau routier national au titre d'un programme à frais partagés avec le gouvernement fédéral.

Je me réjouis aussi du fait que le pont international, le troisième à St. Stephen-Calais, et le nouveau poste frontalier pour l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) ont été inaugurés officiellement.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a investi 60,5 millions de dollars dans la construction du nouveau pont et de 23 kilomètres de route à quatre voies de la Route 1 entre Waweig et St. Stephen.

Cet important corridor commercial, cette nouvelle route et ce nouveau pont favoriseront le déplacement plus efficace et plus sécuritaire des gens et des biens.

<http://www.gnb.ca/0113/budget/2010-11/index-f.asp>

## Service 511 d'information des voyageurs



### Numéro sans frais au Nouveau-Brunswick

Les voyageurs ont désormais accès au 511 au Nouveau-Brunswick, un numéro sans frais pour obtenir des renseignements sur les conditions routières et les conditions météorologiques, et des rapports sur la construction routière. Composez le 511 ou consultez en ligne le site suivant : <http://www.511nb.ca>.



Volume 6 n° 1 Janvier 2010

## Saviez-vous que?

### Installation de clôtures de protection de la faune sur la route transcanadienne

Le projet d'installation de clôtures de protection de la faune sur plus de 27 kilomètres de la route transcanadienne est achevé. La clôture s'étend de la Route 122 à Meductic jusqu'au chemin Dugan à Woodstock.

<http://www.gnb.ca/cnb/newsf/tran/2009f1540tr.htm>

### Poursuite de la deuxième phase du projet de l'échangeur One Mile House au cours de l'hiver

L'entrepreneur Fundy Contractors de St. George et trois sous-traitants bâtiront l'infrastructure du viaduc. Les travaux ont trait à l'enfoncement de pieux, à la construction de la culée nord (adjacente à la route) et à la construction d'un pilier adjacent à l'avenue Rothesay à Saint-Jean.

Le projet comprend un ouvrage de 600 mètres, ainsi que les bretelles et les chaussées requises afin de raccorder la Route 1 à la promenade Bayside, qui traversera la gare de triage du CN, le ruisseau Marsh et l'avenue Rothesay à Saint-Jean.

<http://www.gnb.ca/cnb/newsf/tran/2009f2033tr.htm>

## ASSUREZ-VOUS DE LIRE

le numéro de mars  
de « À Copier »  
pour connaître  
les restrictions de poids  
au printemps de 2010.



## « Si vous n'êtes pas à la table, vous êtes sur le menu »

Joanne Ritchie, directrice générale de l'Association professionnelle des routiers autonomes du Canada, écrit ce qui suit :

« J'ai assisté à une réunion du Groupe de travail du Nouveau-Brunswick sur l'amélioration des services à l'industrie du camionnage à Fredericton.

La réduction des formalités administratives est une pierre angulaire du plan de prospérité à long terme du gouvernement du Nouveau-Brunswick qui tente de rationaliser le processus et de limiter les tracasseries administratives pour les industries fortement réglementées comme celle du camionnage.

Il est rare que les responsables de la réglementation demandent aux camionneurs : « Quel sera l'impact sur votre entreprise? »

La séance d'une journée a attiré un grand nombre de propriétaires-exploitants mais très peu de propriétaires de petits parcs de véhicules. Les opinions et les idées échangées ont suscité un réel intérêt. La séance s'est avérée très stimulante. J'aimerais que ce genre de séance soit organisé partout au pays. »

### Texte intégral :

<http://www.trucknews.com/issues/ISarticle.asp?aid=1000351701&PC=TN>

## Groupe de travail sur la politique concernant les poids et les dimensions des véhicules



Le Groupe de travail sur la politique concernant les poids et les dimensions des véhicules se réunit régulièrement pour offrir aux représentants de l'industrie et du gouvernement une tribune libre afin de discuter d'enjeux relatifs aux limites de poids et aux dimensions des véhicules au Canada.

Les travaux visant à modifier les règlements afin de tenir compte du Protocole d'entente national sont en cours.

Le protocole d'entente de l'Atlantique sur les conditions des permis spéciaux de véhicules de dimension excédentaire est mis en œuvre. Les démarches se poursuivent avec les administrations avoisinantes en vue d'harmoniser les conditions des permis pour qu'un permis régional soit reconnu dans les quatre provinces de l'Atlantique.

Le Nouveau-Brunswick autorise maintenant un empattement de camion-tracteur jusqu'à 7,2 mètres, pourvu que l'empattement de la semi-remorque soit réduit.

L'exploitation de trains routiers se poursuit au Nouveau-Brunswick, cinq transporteurs ayant été approuvés pour circuler.

Les procès-verbaux des réunions nationales du Groupe de travail sur la politique concernant les poids et les dimensions des véhicules sont accessibles en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.comt.ca/english/programs/trucking/meetings.html>.